



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/299

S/18015

17 avril 1986

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante et unième session

Points 69 et 70 de la liste préliminaire*

RENFORCEMENT DE LA SECURITE ET DE LA

COOPERATION DANS LA REGION DE LA

MEDITERRANEE

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION

SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE

INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE

Quarante et unième année

Lettre datée du 17 avril 1986, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Mongolie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une déclaration publiée par le Gouvernement de la République populaire mongole concernant l'agression des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 69 et 70 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) G. NYAMDOO

* A/41/50/Rev.1 et Corr.1.

ANNEXE

Déclaration du Gouvernement de la République populaire mongole
en date du 16 avril 1986

Le 15 avril dernier, les Etats-Unis ont lancé une nouvelle agression contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste. Leurs forces aériennes basées en Méditerranée et en Grande-Bretagne, utilisant des armes au laser, ont lancé des bombes et des missiles sur Tripoli, capitale du pays, et sur la ville côtière de Bengazi. Cette action criminelle a fait de nombreuses victimes dans une population pacifique.

Cette attaque totalement injustifiée contre un Etat souverain Membre de l'Organisation des Nations Unies illustre le mépris arrogant du Gouvernement des Etats-Unis pour les normes du droit international et pour la volonté de la communauté internationale qui souhaite stabiliser la situation dans cette région. Cette aventure extrêmement dangereuse s'inscrit dans la série des actions irréfléchies entreprises par les militaristes et les milieux chauvins des Etats-Unis, qui s'opposent violemment à tout progrès vers un assainissement de la situation internationale et tentent de pousser l'humanité encore plus vers le précipice de la catastrophe nucléaire.

Les milieux dirigeants belliqueux de Washington se sont donnés pour règle de recourir à des actes terroristes et subversifs, à l'agression, à la guerre non déclarée contre tous les Etats dont la politique et le système social ne conviennent pas aux Etats-Unis. C'est cette politique de terrorisme d'Etat et de nouveau globalisme que le Gouvernement des Etats-Unis pratique depuis de nombreuses années à l'égard de la Jamahiriya arabe libyenne.

Ces agissements agressifs ambitieux des Etats-Unis dans la région de la Méditerranée sont lourds de menaces non seulement pour la Libye mais aussi pour d'autres Etats de cette région et pour la paix et la sécurité internationales.

Le Gouvernement mongol condamne résolument comme un acte criminel susceptible de déclencher un nouveau conflit régional et d'aggraver considérablement les tensions dans le monde cette action insolente de la clique militariste américaine contre la Libye. Il estime que le Gouvernement des Etats-Unis et ceux qui ferment les yeux sur ses agissements portent l'entière responsabilité de leurs conséquences funestes.

La République populaire mongole réaffirme une fois encore son soutien au peuple libyen et exige que le Gouvernement des Etats-Unis mette fin immédiatement à sa campagne antilibyenne.

Le Gouvernement mongol estime qu'à la pression brutale et à la menace croissante de guerre, les Etats et les peuples arabes doivent opposer une politique commune et des actions concertées visant à assurer la paix et la sécurité dans la région de la Méditerranée et dans tout le Proche-Orient. Ce n'est qu'ainsi que la souveraineté, l'indépendance et le développement pacifique de tous les pays de cette région pourront être sauvegardés.